

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS

LA CIGALE

NEUWILLER

Vacances de juillet



Du 06 au 10 juillet 2020

« 100%NATURE »

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public accueilli

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

3. Les activités

4. Le projet éducatif

5. Les intentions éducatives

6. Le fonctionnement

6.1. La journée type enfant

6.2. L'aménagement de l'espace

6.3. L'organisation du travail d'équipe

6.4. Les règles de vie

7. L'accueil d'enfants handicapés

1. Le cadre

Depuis l'année dernière le périscolaire la cigale propose un accueil de loisirs, cela pour répondre à une demande grandissante de la part des parents de l'école. Nous proposerons donc 5 semaines d'accueil, par an, pendant les vacances scolaire. L'équipe souhaite proposer un vrai temps de vacances et des activités de qualités aux enfants inscrits à la Cigale.

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association, Comité de gestion de la Cigale (comité de gestion des Sociétés Réunies) de Neuwiller

Le président est Monsieur Vincent Misslin avec un comité composé de 9 membres

1.3. Implantation

L'accueil de loisirs La Cigale est situé 31 rue de Benken, à Neuwiller. L'emplacement de la structure est idéal pour les activités extérieurs puisque à proximité, de la forêt et du stade de foot, un emplacement idéal, pour proposer des activités divers.

1.4. Le public accueilli

Durant ces vacances d'été, nous accueillerons un maximum de 30 enfants, issus de Neuwiller et environ.

Groupe des 3-6ans : environ 12 enfants/jour

Groupes des 7-11 ans : environ 18 enfants/jour

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis durant la semaine, du 06 au 10 juillet 2020

Inscription à partir du 12 juin 2020 pour les enfants scolarisés à Neuwiller et/ou inscrits au périscolaire de Neuwiller.

A partir du 16 juin 2020 pour tous

Les enfants seront accueillis lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Prise en charge des enfants : A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00.

Inscription à la journée, avec un minimum de 3 jours par semaine.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice stagiaire BAFD (Maryline Klein Messina)
- Trois animatrices, titulaires du BAFA (Sarah Bluntzer, Mélinda Rieder, Morgane Fellmann)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus, à partir de 17h, La société Netosol s'occupera de l'entretien et de la désinfection des sols de la salle multifonction et du couloir, ainsi que des sanitaires.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Veille au respect des gestes barrières
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Veille au respect des gestes barrières
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

Nous travaillerons avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Les repas sont très appréciés des enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent et/ou légume), d'un fromage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Pour les sorties à la journée le repas proposé sera remplacé par un pique-nique toujours livré par API, composé d'un sandwich, d'un paquet de chips, d'un fruit.

Pour le vendredi 10 juillet, ce sont les enfants et animatrices qui s'occuperont de la préparation du repas.

Les repas seront affichés sur le tableau du périscolaire et sera disponible sur le site de la structure.

3. Les activités

Durant toute l'année nous vivons dans une société pressée, avec des horaires bien définis, un planning, des obligations...

Pour les enfants, c'est pareil. Se lever, s'habiller, ne pas trainer, arriver à l'heure à l'école, se concentrer, écouter, travailler, apprendre, l'heure du repas, devoirs...

Avec notre premier accueil d'avril 2019, nous avons décidé de donner le ton avec une liberté plus large des activités, de mouvement, de déroulement de la journée, un choix réel pour les enfants. Nous continuerons donc à évoluer dans ce sens, en respectant la limitation de brassage des groupes.

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants, et seront en rapport avec le projet pédagogique.

Pour l'équipe de La Cigale, il est important de fixer ses objectifs autour de l'épanouissement de l'enfant, son rythme personnel et **de vivre un temps de vacances** propice à chacun. Pour cela, les enfants auront la possibilité de choisir leurs activités ;

Vivre un temps de vacances? : chacun peut avoir sa propre interprétation ;

Pour l'équipe de la Cigale, c'est, ne pas mettre de pression à l'enfant avec des horaires fixe, c'est fixer le moins de limite possible, et lui laisser la liberté de ces choix d'activités (bien entendu un cadre reste obligatoire pour le bon déroulement de la journée et le respect de chacun). C'est finalement la liberté d'émancipation de chaque individu, même à 4 ans.

S'ils ne souhaitent pas participer aux diverses activités proposées, ils pourront se tourner vers d'autres, activités libres, comme le dessin, des jeux individuels, collectifs... ou des activités calmes, lecture, repos...

Les activités sont proposées pour répondre à des objectifs qui nous tiennent à cœur, et un thème qui nous plaît, mais les enfants peuvent ne pas adhérer à certaines d'entre elles, si un enfant est un artiste en herbe, il pourrait souhaiter passer sa matinée à dessiner, par exemple. Nous n'irons donc pas contre cela, il est donc possible que malgré le bricolage prévu l'enfant ne rentrera pas avec le sien.

Nous souhaitons que les enfants puissent profiter de leurs vacances, qu'ils puissent évoluer selon leurs envies et leurs besoins personnels.

4. Le projet éducatif

Extrait du projet éducatif :

« Même si la motivation principale était avant tout pratique, cherchant à favoriser le développement local en participant à l'attractivité du village de Neuwiller et satisfaire un besoin d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent, l'association se reconnaît dans l'héritage de l'éducation populaire. »

Les responsables de l'association ont mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'ils souhaitent donner à ce temps de loisirs : ainsi, le président et son équipe ont souhaité que ce temps d'accueil ne soit pas vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de former des enfants et des adolescents à devenir des citoyens libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

Ainsi, l'accueil de loisirs La Cigale a été mis en place pour offrir aux familles des enfants scolarisés à Neuwiller un accueil de loisir de qualité, permettant aux enfants de découvrir la vie en société, de s'ouvrir au monde qui les entoure, de bénéficier d'actions éducatives, sportives et culturelles.

Les objectifs éducatifs sont les suivants :

- favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- développer le sens et le respect de la collectivité
- favoriser les liens intergénérationnels
- sensibiliser les jeunes et les enfants à un comportement éco-responsable

De plus, La Cigale donne au village une dimension humaine et sociale en favorisant le développement local et en améliorant la qualité et la diversité des services rendus à la population.

5. Les intentions éducatives

Toutes les intentions éducatives tiendront comptes des gestes barrières face à la propagation du coronavirus, tant à la distanciation, les lavages de mains qu'à la désinfection (cf. protocole d'hygiène de la structure).

Ces gestes seront rappelés aux enfants aussi souvent que nécessaire.

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- *Mise en place des règles de vie*
- *S'écouter les uns les autres*
- *Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis*
- *Communiquer ensemble pour gérer les conflits*
- *Le temps du départ, accueil agréable des parents*

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- *Ranger le matériel après utilisation*
- *Prendre soin du matériel et des locaux*
- *Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité*

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- *Encourager les enfants de même groupe à jouer ensemble*
- *Accepter le rythme de chacun*
- *Permettre aux enfants qui souhaitent participer de s'intégrer à chaque jeu*
- *Accepter de perdre et garder son sang-froid*

Attitude des enfants lors des séances de jeux, lors des sorties... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités, lors des repas.

- ▶ *Apprendre à débarrasser son couvert*
- ▶ *(groupe – de 6 ans) Aide des plus grands pour les plus petits, au service (ex : service d'eau)*
- ▶ *Mettre à disposition les lavettes en cas de nécessité (ex : pour nettoyer la table en cas de verre renversé)*

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ▶ *(Lors des repas) Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leur aliments eux même.*

Fourchettes, couteaux et cuillères pour chacun. Les animatrices encourageront les enfants à se servir de leur couvert.

- ▶ *Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.*
- ▶ *Choisir son activité*

Mise en place des coins permanents, les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à se tourner vers une autre activité.

EPANOUISSEMENT ET LIBERTE

Objectif pédagogique : Favoriser l'émancipation et l'épanouissement personnel

- ▶ *Création selon l'envie de chacun*
- ▶ *Choisir ses activités*
- ▶ *Vivre un temps de vacances comme l'enfant le souhaite*

**Liberté sur leur activité, pour cela plusieurs proposition selon nombre d'animatrice.
Liberté de mouvement.**

Thème de la semaine : « 100% NATURE »

Dans notre situation actuelle et exceptionnelle que nous avons rencontré ces derniers mois, nous nous sommes rendu compte de l'impact que l'Homme pouvait avoir sur notre monde, principalement sur notre nature. Nous souhaitons pouvoir sensibiliser les enfants sur leur environnement, sur la beauté de notre nature et leur permettre de se connecter ou reconnecter avec elle. Tant au niveau de leur regard qu'au niveau de leur jugement personnel.

**Nous avons la chance d'avoir une nature exceptionnelle !
Profitons-en, tout en la préservant.**

NATURE

Objectif pédagogique : Favoriser la découverte de la nature

- *Découvrir l'écosystème forestier (arbres...)*
- *Développer le regard sur notre nature*

Les enfants partiront en découverte en forêt, reconnaitront-ils certaines espèces ?

Qu'ont-ils appris à travers leur sortie ?

Echanges avec eux pendant et après

Objectif pédagogique : prendre conscience de notre environnement

- *Permettre à l'enfant de faire ses propres découvertes*
- *Evoluer au sein de notre nature tout en la respectant*
- *Comprendre l'environnement qui nous entoure et son importance*

A travers les sorties et activités diverses, quelle est le ressenti des enfants, ainsi que leur attitude; retranscription possible sur dessin pour leur découverte

ECO-RESPONSABILITE

Objectif pédagogique : sensibilisé les enfants au recyclage

- *A travers des supports photos et/ou vidéo et/ou quizz*
- *activités créés en recyclant*

Les animatrices échangeront avec les enfants pour savoir quel regard ils ont sur le recyclage, comprennent-ils son utilité, seront-ils faire ?

Pour le groupe – de 6 ans, à travers le grand jeu nous pourrons découvrir s'ils ont compris les principes du tri.

Objectif pédagogique : découverte de la cultivation des légumes

- *ateliers découvertes au potager*
- *activités sur les légumes et le potager pour permettre en enfants de découvrir le monde maraîcher*

Les enfants ont-ils participé (au moins 90%), ont-ils découvert ou redécouvert d'avantage le monde maraîcher, ont-ils apprécié la journée potager ?

Objectif pédagogique : sensibilisation à l'environnement

- *expliquer aux enfants l'importance de préserver et respecter leur environnement*
- *Savoir profiter de la nature tout en la respectant et sans la dénaturer*

Lors d'échanges quel regard ont les enfants sur l'environnement ? Se sentent-ils concernés ?

Lors des sorties respectent-ils leur environnement ?

CREATION

Objectif pédagogique : Favoriser l'autonomie en activité

- *Ne pas proposer de modèle d'activité afin que l'enfant puisse se représenter à travers le bricolage*
- *Respecter le choix de l'enfant, la différence qu'il souhaite apporter à son activité, même si ce n'était pas l'idée de début*

Lors des activités les enfants évoluent-ils par eux même et utilisent-ils les matériaux proposés ? Créent-ils en autonomie ?

Objectif pédagogique : Encourager la créativité

- *Laisser l'enfant créer selon son envie*
- *Mettre à disposition différents éléments (de préférence naturel et recyclable) pour construire sa propre création*
- *Laisser le temps à l'enfant de trouver sa propre manière d'évoluer et de créer*

Après observation lors des activités, est ce que les enfants apprécient d'évoluer et de créer par eux-mêmes ? Sont-ils interrompus, ou ont-ils réellement le temps nécessaire à leur création ?

Pour chaque activité, nous prendrons un temps d'échange avec les enfants pour savoir ce qu'ils en ont pensé. S'ils ont aimés ou non, à diversifier.

6. Fonctionnement

6.1. La journée type enfant

- 8h30 – 9h30 : accueil des enfants et activités libres
- 9h30 – 9h45 : répartition des groupes, explication activité
- 10h00 – 11h45 : activités
- 11h45 – 12h00 : passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h00 : Repas
- 13h00 – 14h00 : Fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, un coin plus tranquille proposer au petit
- 14h00 – 16h00 : activités
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h00 : activités libres, départ échelonné des enfants

Les horaires sont données à titre indicatif, comme il a été mentionné plus haut dans les activités, il tient à cœur à l'équipe de proposer un véritable temps de vacances ; de donner la possibilité aux enfants une flexibilité, **dans la mesure du possible**.

Par exemple une activité qui plaît, pourrait être prolongée, ou dans le cas contraire la raccourcir. Aussi ils pourront prolonger leur activité libre et nous rejoindre ensuite...

Le goûter peut être servi un peu plus tôt. Des enfants qui n'auront pas apprécié leur repas, pourraient avoir déjà faim à 15h30...

6.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure sera aménagée de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux salles : le péricolaire (salle A) et la salle multifonctions (salle B). Aussi la cour extérieure.

Pour les 2 groupes, les repas ainsi que les goûters seront pris, normalement en salle A. Le goûter pourrait être pris dans la salle B ou à l'extérieur.

Ces espaces nous permettrons de scinder les groupes.

Pour les activités, la salle B sera attribuée au 7-11 ans, la salle A au 3-6 ans.

Dans les 2 salles, sera organisé un coin ludothèque, composé de différents espaces de jeux : construction, jeux de société, livres...

Puisque le protocole de la DDSCPP nous demande de limiter le brassage des enfants les salles resteront attribuées par groupes pendant toute la semaine d'accueil.

Les enfants pourront également profiter de la cour pour les jeux extérieurs.

L'entrée du péricolaire se fait par l'entrée principale

6.3. L'organisation du travail d'équipe

Les animatrices arrivent 15 mn avant l'ouverture (selon planning).

Dès 8h30, les animatrices accueillent les enfants à leur arrivée au centre et effectue les transmissions avec les parents, si nécessaire inscrivent les infos dans le carnet de suivi.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure d'arrivée.

Pour les activités, chaque animatrice à un groupe à sa charge, le planning a été élaboré avec les animatrices (cf.) Chacune s'occupe des enfants, joue avec eux, reste à l'écoute pour l'enfant.

Pour le temps de midi les 2 groupes prennent leur repas séparément.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant respectent les gestes barrières et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants, tout en respectant la distanciation physique.

Une animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage.

A la suite du repas chaque enfant est libre de son temps, jouer, se reposer...

Pendant le temps du midi, 12h à 14h, les animatrices prennent leur pause à tour de rôle, elles peuvent si elle le souhaite, se rendre à l'espace bureau, au rez-de-chaussée, pour se détendre et prendre un temps pour elles.

L'après-midi, les enfants restent répartis par groupe, chaque animatrice s'organise avec son groupe.

Pour les sorties chaque groupe sera toujours encadré par 2 animatrices.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure de départ. Les animatrices effectuent les transmissions nécessaires.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent et désinfectent les locaux.

6.4. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début du séjour avec les enfants, des règles simples, qui permettront de vivre agréablement, en collectivité, de respecter les besoins de chacun.

7. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicapés dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distingués si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.

« L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres » Jean-Jacques ROUSSEAU.